



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24174771***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**28 NOV 2024****Greffe**
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0879 735 362****Nom**(en entier) : **JM.B.A.S.**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Chaussée de Gembloux, 36 - 5140 Sombreffe****Objet de l'acte : Nomination**

Le 25 novembre 2024, au siège social, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée « JM.B.A.S. », ayant son siège social à 5140 Sombreffe, Chaussée de Gembloux, 36.

L'assemblée se compose des personnes suivantes :

1. Monsieur Jean-Marc MIDDAG, actionnaire, possédant 186 actions, soit la totalité
2. Madame Magali MIDDAG, administrateur
3. Madame Shelby MIDDAG

La présente assemblée prend acte de la décision suivante :

L'assemblée, à l'unanimité, appelle aux fonctions de co-administrateur, à compter de ce jour et ce, pour une durée illimitée, Madame Shelby MIDDAG, ici présente et qui accepte.

Son mandat sera exercé à titre gratuit.

Shelby MIDDAG,
Administrateur

Magali MIDDAG,
Administrateur

Jean-Marc MIDDAG,
Actionnaire unique

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).